



... ATELIER ...

PANORAMA EN DROIT DES EXPULSIONS LOCATIVES

AIX-EN-PROVENCE

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

17 H - 20 H

:: PRÉSENTIEL ::

**VALIDATION
3 H**

HÔTEL DE MALIVERY
33 rue Emeric David
13100 Aix-en-Provence

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les procédures d'expulsion
- Identifier la jurisprudence récente en matière d'expulsions locatives

VOTRE INTERVENANT

Me A.-C. NAUDIN,
Avocat au Barreau de Marseille

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Être avocat



∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.
Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF pour 3 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT*	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	60 €	34,95 €	Moins de 26 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	30 €	34,95 €	0€
LISTE ANTENNE DE PROTECTION DES EXPULSIONS LOCATIVES (Barreau Aix-en-Provence)	GRATUIT	x	x

*Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65 €

Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

Vous n'avez pas encore souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)

Liste antenne de protection des explosions locatives du barreau d'Aix-en-Provence [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez dans votre espace avocat, une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si cela n'a pas déjà été fait)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ ATELIER ∴

PANORAMA EN DROIT DES EXPULSIONS LOCATIVES

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	européenne
Droit des enfants	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit du dommage corporel	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit des assurances	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit immobilier	Droit du crédit et de la consommation	Droit du numérique et des communications
Droit rural	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit du travail	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Droit pénal	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Déontologie	Droit public	Droit du sport
Vie professionnelle	Droit de l'international et de l'Union	

∴ TARIFS ∴

POUR UN ATELIER · 3 HEURES

TARIF NORMAL · 60 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 30 €

LISTE EXPULSIONS LOCATIVES DU BARREAU D'AIX-EN-PROVENCE · GRATUIT

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr





61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr